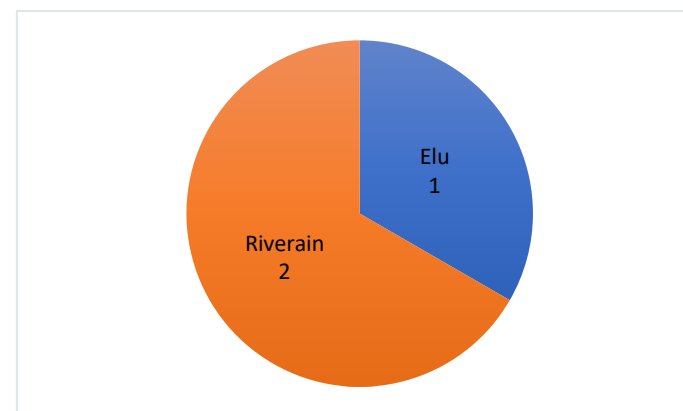


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE  
POUR LE DEPARTEMENT DU GERS

- 3 CONTRIBUTEURS SOIT 0,31% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
25/11/2020 10h11			Et l'arrêt purement et simplement de certains entretiens ? La zone entretenue me semble démesurément étendue (petits arbres coupés à 10 mètres des voies. Je pense qu'il faudrait revoir la "dangerosité" des arbres en fonction de leur éloignement.	A la Réole, en face de la gare, lieu dit "Porte de Marmande Sud". Ce terrain en friche ne borde les voies que sur une toute petite partie. Tous les 3 ou 4 ans, quand la végétation a poussé et se transforme en forêt, tout est détruit et broyé. Une fois un taillis installé sur cette friche inutilisée, plus besoin d'entretien régulier, la nature se régule toute seule. Les moyens ainsi libérés pourraient être utilisés à l'entretien sélectif des abords de voies.